

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 64/46/SPCG accordant à M. Ali Kassim Ali la concession définitive d'une parcelle de terrain sise à Djibouti, boulevard de Gaulle (lots n° 528 et 529).

n° 64/46/SPCG

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
6 mai 1964

Numéro JO
n° 5 du 01/07/1964

Date du numéro
1 juillet 1964

TEXTE INTÉGRAL

Il est fait concession définitive à M. Ali Kassim Ali, commerçant, demeurant à Djibouti, d'une parcelle de terrain sise à Djibouti, boulevard de Gaulle (lots n° 528 et 529) et immatriculée au Livre foncier sous le n° 575.